



COMITÉ DIRECTEUR DU 8 OCTOBRE 2011 - TALLOIRES

COMPTE RENDU

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BONNENFANT Kevin - BOURDEAUX Jean-Philippe - BRAËMS Pierre - BURLLOT Bertrand - CANTENOT Pascal - DESSAINT Hubert - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - PICHET Christophe - SÉNAC Thomas.
- ✓ Ligues : DANEL Vincent - GILLES Yves - POULEAU Jean-Pierre.
- ✓ Invités : APPRIOU Michel - BARRE Pascal - GUIRAO Gabriel.

Absents excusés : LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - SORREL Jérôme

Pouvoirs : de CHAUVIN Agnès à GENSAC Véronique - de DUCHESNE DE LAMOTTE François à BÉNINTENDE Jean-Claude - de FAUCHIER Jeff à POULEAU Jean-Pierre - de GARNIER Éric à BÉNINTENDE Jean-Claude - de KAUFFMANN Rémy à BURLLOT Bertrand.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves - BOUVARD Jacky - CAUX Raymond - COLLIN Laure - DELACOTE Gérard - ESCRIBA Fred - LEFEUVRE Matthieu.

Secrétariat : MAUREL Sophie - MARCHESE Brigitte.



ORDRE DU JOUR – de 8 h à 16 h 30

☞ Approbation du compte rendu du comité directeur du 25 juin 2011	vote
☞ DTN : présentation de Laure Collin et départ de Raymond Caux	
☞ Boomerang : présentation de Michel Appriou et organisation pour 2012	vote
☞ Commission Compétition parapente	
Présentation de Pascal Barre	
Élection du président de la commission	vote
Travaux et réflexions de la commission	
Orientations du règlement 2012	
☞ Nomination de nouveaux membres de commissions	votes
☞ Point financier	
Licences	
Situation comptable à la fin septembre	
Augmentation des frais kilométriques	
☞ Rénovation des licences : présentation des évolutions envisagées pour 2013	votes
☞ Liste de webmasters pour alimenter les sites Internet	
☞ Attribution des championnats de France	votes
☞ Points d'information	
Assurances	
Euromet	
Coupe Icare Saint-Hilaire	
Point sur les affiliations	

La séance est ouverte par le président et le secrétaire général, puis les participants se présentent nominativement, la synthèse de l'actualité des commissions ayant été sollicitée par mail (delta et développement durable reçus). Les derniers mois ont été marqués au CND par la diffusion du DVD « Delta, le vol à l'état pur », par le succès du stage filles au printemps et la médaille d'argent obtenue par l'équipe de France au championnat du monde en Italie. Par ailleurs, les assises du CND se dérouleront à St Hilaire du Touvet les 3 et 4 décembre 2012. En matière d'environnement, la FFVL est désormais membre du « club carbone des fédérations sportives et ligues professionnelles » et a récemment répondu à un appel à projets « biodiversité » en vue du financement de certaines de nos actions.

Gabriel Guirao, président du Syndicat national des moniteurs de vol libre (SNMVL), affiche une casquette professionnelle davantage que syndicale, représentant 147 moniteurs sur les 600 exerçant en France.

Il se félicite de la coopération avec la FFVL et envisage d'autres partenariats en vue de poursuivre le développement de son groupement.

VOTE NUMÉRO 1, À MAIN LEVÉE

21 VOTANTS

Approbation du compte rendu du comité directeur du 25 juin 2011

OUI À L'UNANIMITÉ



Direction technique nationale, intervenants Laure Collin et Yves Goueslain

- ✚ **Présentation de Laure Collin**, nouvelle conseillère technique en provenance de l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) où elle était en poste depuis 2007. Sa mission nationale portera sur les espaces de pratique façade maritime et sa mission régionale sur une aide à la structuration auprès de la ligue de Bretagne. Elle a été chargée de formation de BP kite pendant plusieurs années ainsi que de l'animation d'un groupe de coordination sur la gestion des sports de nature sur le littoral.
- ✚ **départ et remplacement de Raymond Caux**
Raymond Caux, conseiller technique pour l'activité delta et entraîneur de l'équipe de France, prend un congé sans solde et sa mission à la FFVL s'est achevée début septembre. La fédération et le CND le remercient pour le travail effectué. Un appel à candidatures a été lancé par le Comité national delta et les entretiens (deux à Talloires et deux à Nice) se dérouleront en présence de deux élus, Jean-Philippe Bourdeaux et Alain Etienne, de deux représentants de la DTN, Yves Goueslain et Jacky Bouvard, et de Sophie Maurel, directrice administrative. Deux propositions de recrutement (choix 1 ou choix 2) seront ensuite transmises au ministère avec une entrée en fonction probable au 1^{er} septembre 2012. L'activité delta sera donc dépourvue de CTS pendant environ un an, ce qui nécessitera une organisation spécifique notamment pour l'encadrement de l'équipe de France. L'embauche d'un vacataire est envisagée pour assurer la transition.

Boomerang

Présentation de Michel Appriou, président de France Boomerang, basé à Bordeaux et représentant à ce jour 106 licenciés répartis en dix clubs qui vont donc être prochainement affiliés à la FFVL. L'assemblée générale 2011 de France Boomerang s'est tenue en juillet en même temps que la coupe d'Europe. Les principaux foyers de pratique se situent vers Besançon, Charleville Mézière, la région PIDF, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes et le Périgord. L'activité a des chances de se développer en Aquitaine, notamment au sein du public « enfants » et « handicapés », en complément du cerf-volant.

La procédure d'intégration des clubs et lanceurs individuels est en cours, le volet administration (dont les affiliations) et communication sera à mettre en place avec les ligues et CDVL.

La création d'un Comité national boomerang avec un règlement intérieur spécifique est souhaitable. Les priorités du moment portent sur la structuration de la formation des cadres (diplômes d'initiateur, entraîneur...) et sur la préparation du budget 2012.

France Boomerang dispose déjà d'un site Internet et d'une newsletter électronique.

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

21 VOTANTS

**Vote sur l'intégration de Michel APPRIOU au sein du comité directeur,
en tant que référent boomerang**

OUI À L'UNANIMITÉ



Commission Compétition parapente

Présentation de Pascal Barre

Pascal Barre a connu les tout débuts du parapente en 1987 et a pratiqué la compétition depuis l'origine. Issu de la région Rhône-Alpes, il est candidat à la succession de Kevin Bonnenfant démissionnaire qui est remercié pour son action dynamique au sein de la commission dont il reste membre.

VOTE NUMÉRO 3, À BULLETIN SECRET

21 VOTANTS

Élection de Pascal Barre à la présidence de la commission Compétition parapente

20 OUI – 1 BULLETIN BLANC

Point sur la situation et orientation du règlement 2012

Véronique Gensac fait un état des lieux suite à la décision de la Commission internationale de vol libre (CIVL) d'interdire les voiles non homologuées en compétition. Deux réunions téléphoniques du Bureau ont été nécessaires pour déterminer la position de la fédération française. Se conformer à la décision internationale, comme l'ont fait la plupart des autres fédérations, permet essentiellement d'éviter des procès intentés par les familles au civil et surtout au pénal. C'est ce conseil donné par notre avocat, malgré l'opposition des compétiteurs, qui a été suivi par la FFVL.

Le groupe de travail constitué se penche actuellement non seulement sur l'aspect du matériel mais également sur d'autres pistes :

- ✚ Une norme supérieure à la norme EN D
- ✚ Des formats de manche plus sûrs et moins axés sur la vitesse
- ✚ Une adéquation plus étroite entre le pilote et la voile, point de vue particulièrement soutenu par Fred Escriba
- ✚ Une vigilance accrue sur l'accidentologie, y compris sur les accidents non déclarés et les incidents, grâce aux questionnaires remplis par les compétiteurs
- ✚ Une formation des compétiteurs intensifiée aux niveaux théorique et pratique
- ✚ Une meilleure connaissance du cadre juridique (obligations des organisateurs d'épreuves, des décideurs de manches...) Un budget sera à prévoir en conséquence.

Kevin Bonnenfant estime que la France n'est pas concernée par ce problème car l'accidentologie n'y est pas plus élevée en compétition qu'en loisir. Par ailleurs, il souhaite que la décision prise par le bureau directeur en juillet soit officiellement entérinée par le comité directeur car les résultats du vote en question n'ont pas été communiqués.

Le DTN précise que l'objectif est la réglementation de la vitesse maximum, en coopération avec les constructeurs, car les limites raisonnables sont dépassées. Il s'agit d'une véritable évolution en France, contrairement à d'autres pays européens.

Pascal Cantenot souligne deux faits nouveaux : l'engouement pour la compétition en général et le lien étroit entre les résultats obtenus en compétition et la performance de voiles de très haut niveau. Il prône une articulation plus marquée entre le championnat A et le championnat B et l'obligation de justifier de certains résultats pour accéder au niveau supérieur.



Pascal Barre précise que les championnats A et B ont été remplacés par le classement permanent et que l'objectif est effectivement de réintroduire deux ou trois niveaux avec un classement différencié. La commission travaille sur le règlement compétition 2012 qui sera présenté au prochain comité directeur. L'objectif à long terme des constructeurs est sans nul doute d'aboutir à une seule catégorie d'homologation. P. Barre pointe le manque de délégué technique chargé d'assister le directeur d'épreuve. Cette carence doit être comblée.

Fred Escriba souhaite que le comité directeur passe une commande claire à la commission car des divergences de vues freinent actuellement son fonctionnement. Il pense par ailleurs qu'il serait judicieux de relancer les circuits de loisir parallèlement aux circuits de compétition.

Pierre Braëms met l'accent sur la formation en complément du BPC et sur la nécessité de s'entourer d'experts en la matière, sachant toutefois que ce processus est long et insuffisant. Les accidents concernent selon lui des minorités à risques. Il faudrait pouvoir surveiller l'évolution des pilotes, même si un système de filtrage existe déjà.

Jacky Bouvard insiste sur l'importance de bien faire valider le brevet de pilote confirmé avec les compétences requises et de rajouter un module de validation (par exemple SIV au-dessus de l'eau) même si cela ne résout pas tout. Développer le sens de l'analyse chez les pilotes serait une avancée.

Le DTN rappelle que le comportement accidentogène des pilotes de haut niveau reste difficile à modifier et souhaite que la commission travaille globalement sur des pistes raisonnables.

Gérard Delacote estime que la crise actuelle permet de faire un point sur la situation générale et d'envisager des améliorations telles que le développement du corps arbitral ou celui des entraîneurs.

Mis au vote :

- ✚ **Confirmer la décision prise en juillet 2011 par le bureau directeur : 20 oui – 1 contre**
- ✚ **Reconduire cette décision pour 2012 et demander à la commission Compétition parapente de travailler sur des propositions d'un nouveau règlement qui exclut les voiles non homologuées en compétition de distance parapente : 20 oui – 1 contre**
- ✚ **Demander à la commission Compétition parapente de mettre en place pour 2012 des formats de championnats à plusieurs niveaux : oui à l'unanimité**

Une piste est évoquée : instaurer un corps de juges ou jaugeurs chargés de contrôler le matériel. Mais est-ce le rôle de la fédération ?

Nomination des nouveaux membres de commissions, intervenant Thomas Sénac

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

21 VOTANTS

Vote effectué à main levée à la demande du secrétaire général et en l'absence d'opposition des membres du comité directeur

Nomination des nouveaux membres de commissions :

- ✓ Commission des Assurances : référent technique François Cuizinaud, pour le kite
- ✓ Commission Sécurité kite : Antoine Weiss
- ✓ Commission Jeunes : Thomas Vincent

OUI À L'UNANIMITÉ



→ Commission Compétition parapente : Pascal Barre souhaite revoir la composition et le fonctionnement de la commission, notamment à propos du système de vote et de pouvoir. Un projet de règlement intérieur sera soumis au vote du comité directeur (un vote électronique sera à prévoir avant le comité directeur de février 2012).

Point financier, intervenants : Jean-Philippe Bourdeaux et Sophie Maurel

Licences : le nombre de 38 000 est déjà pratiquement atteint. On constate une augmentation de volants, de jeunes et de licenciés kite. La licence 6 jours kite connaît un franc succès.

Par contre, la baisse des effectifs en cerf-volant réclame des mesures de redressement. La réflexion sera menée par Hubert Dessaint sur de nouveaux formats ainsi que sur la rédaction d'un règlement de compétition français, sachant que la dynamique de club a hélas disparu.

Situation comptable

Le service comptable prépare un point à fin septembre, reste l'intervention en fin de semaine du cabinet comptable pour les écritures de situation. Chaque gestionnaire recevra son point pour contrôle. À ce jour, la majorité des lignes budgétaires ne sont pas dépensées. Une relance sera faite auprès de leurs gestionnaires, ainsi qu'à toutes les équipes au sujet de la liquidation des notes de frais en cours afin d'éviter les surprises en fin d'exercice.

Jean-Philippe Bourdeaux rappelle qu'il est important de bien suivre l'utilisation des actions financées par l'État afin de ne pas se voir pénaliser par des fonds dédiés.

Au vu des très bons résultats sur les licences, des projets de dépenses sont envisagés : primes aux résultats pour l'équipe de France, rénovation du stand FFVL sur la coupe Icare, fabrication de manches à air et de panneaux sites.

Augmentation des frais km : ces derniers passent de 0,35 € à 0,38 € au 1^{er} janvier 2012.

Kevin Bonnenfant démissionnaire de la présidence de la commission Compétition parapente propose de rester gestionnaire de la ligne budgétaire correspondante, jusqu'à la prise de pouvoir effective de Pascal Barre. La décision ayant déjà été prise en bureau directeur de confier cette mission d'intérim à Jean-Claude Bénintende, il ne sera procédé à aucun changement avant 2012.

Rénovation des licences : présentation des évolutions envisagées pour 2013, intervenant Yves Goueslain

Le projet finalisé sera à valider par le comité directeur de février 2012 pour soumission au vote de l'assemblée générale en mars 2012, avec pour objectif une entrée en vigueur en janvier 2013.

Ce projet de rénovation part d'un constat non négligeable : le développement hors fédération de nos pratiques parapente et kite. L'objectif est de s'adapter aux attentes de ces populations et de les intégrer d'une manière attractive dans notre système. Les principales nouveautés envisagées portent sur le lancement d'un produit « primo-licencié » et sur la création d'une structure autre que le club traditionnel. L'idée est émise de prévoir pour ces licenciés individuels un courrier d'accompagnement pour les inciter à rejoindre la vie associative.

Tous les votes concernant ce sujet sont regroupés sous le numéro 5.



Propositions :

1-Primo-licencié :

Produit licence annuel, non renouvelable. Produit d'appel pour la première adhésion à la FFVL. Délivrée par toutes les structures. Choix à valider :

- pas de cotisation club mais cotisation ligue et CDVL **vote : 10 oui**
- ou
- pas de cotisation club forfaitaire en OBL, une cotisation club libre (recommandation FFVL gratuite) et cotisation ligue et CDVL **vote : 11 oui donc adopté**

2-Distribution des licences :

Licence primo-licencié et **licence pratiquant** distribuées en club et en école. **Titre de participation courte durée** distribué uniquement en **école** (école de club ou OBL) sans cotisation ligue, CDVL et club.

3- Création d'une structure nationale permettant le licenciement direct à la FFVL : (petite minorité)

Produits distribués : primo-licencié et pratiquant.

Cotisations forfaitaires :

- club : 25€
- CDVL : 5€
- ligue : 5€

Ces **trois** cotisations seront reversées à la ligue et au CDVL du domicile du licencié. Pas de droit de vote. **Adopté à l'unanimité**

Choix à valider :

- **Club France**
- ou
- **Forum Vol Libre**
- ou
- **Réseau vol libre ou Communauté vol libre**
- **Suggestion de Pascal Cantenet : « Licencié individuel »**
- **Un appel à idées est lancé, propositions à transmettre à Sophie sous 15 jours**

4-Cotisations forfaitaires pour les licences délivrées dans les OBL :

- licence pratiquant : cotisation club forfaitaire = delta/PP : 21€, kite : 15€, CV : 20€ + cotisation ligues et CDVL.

Cette cotisation **club forfaitaire** sera reversée à la ligue et au CDVL (50% lieu de l'école et 50% lieu du domicile du licencié).

- licence primo-licencié : cotisations ligue et CDVL uniquement ; pas de cotisation club forfaitaire.

5-Courte durée (titre de participation) :

Titre de participation renouvelable d'année en année. Complément vers primo-licencié possible 1 fois (lors de la 1^{re} année de prise de licence) puis passage à la licence pratiquant. Délivré uniquement dans les écoles.

Exemples :

- 2012 : courte durée - 2013 : souhait de prendre une licence annuelle : doit prendre une licence pratiquant



- 2012 : courte durée – mais dans l'année souhait de prendre une licence annuelle : peut prendre une licence primo-licencié (c'est un complément).
- 2012 : courte durée – 2013 : courte durée

Choix à valider :

- **prévoir même durée en K que D et PP (7 ou 9 jours : 1 WE + 1 semaine + 1 WE) consécutifs pas de report possible.**
ou
- **maintenir en l'état (7 jours D et PP et 6 jours kite avec report possible). Difficile à contrôler et difficile à négocier avec le prochain assureur sans de grosses contraintes.**
- **Voté à l'unanimité : 9 jours pour le D et le PP et 6 jours non consécutifs pour le kite, sous réserve de validation par l'assureur. Pour le kite l'idéal serait d'obtenir une possibilité de report dans plusieurs structures (en rajoutant par exemple une page au Kitepass permettant un coup de tampon à chaque passage). Il se pose le problème du sérieux et de la régularité du suivi dans ce cas et surtout de la validation par l'assureur lors de la prochaine négociation de contrat. À soumettre à la commission des Écoles de kite...**

6-Nouveau produit : = licence ou titre de participation ??

Création d'une licence « automne » (sauf produits courtes durées, cartes compétiteurs) => moitié prix ou moins sur la cotisation fédérale (produit assurance idem à définir).

Choix à valider :

- **Début du produit automne : 1^{er} octobre**
ou
- **Début du produit automne : 1^{er} sept : voté à l'unanimité**
- **Moitié prix : voté à l'unanimité**
ou
- **1/3 du prix**
ou
- **¼ du prix**
- **Pierre Braëms souhaite qu'une ristourne soit appliquée sur le produit assurances au bénéfice de ceux qui entrent en formation QBI au 4^e trimestre**

7-Droits de vote : (statuts à modifier) étape importante car un tiers au moins des voix doit être présent ou représenté pour que l'assemblée générale puisse délibérer

Non-pratiquant : droit de vote de 1 voix en club et 0,20 voix en OBL

OBL : 1 voix pour les primo licenciés, les pratiquants.

Club : 5 voix pour les primo licenciés, les pratiquants.

Choix à valider :

- **Non-pratiquant = dirigeant**
ou
- **Non-pratiquant = bénévole**
ou
- **Non-pratiquant = non-pratiquant : sans changement – voté à l'unanimité**

8-Pratiquant jeune :

Choix à valider :

- **uniformiser l'âge à 21 ans quelle que soit la discipline**
ou



- laisser les choses en l'état (18 ans kite et 21 ans PP et delta). **Voté à l'unanimité**

9-SIMULATION objectif maintien des ressources financières (voir tableau Excel joint) :

- Répartition des licences élève entre les licences primo-licencié et les licences pratiquant

Ce système aboutit à une augmentation du nombre de licenciés pratiquant : de 15 000 à 17 000

- Proposition de faire des réductions de tarifs de licence pour les brevets
- Proposition d'augmenter la licence kite à 32€ (vise à l'autonomie financière du kite à moyen terme).

Choix à valider :

- **Augmentation de la cotisation kite à 32 € / vote : oui sauf 1 abstention**
- et
- **Tarif dégressif pour les détenteurs du brevet et du brevet initial en delta et PP**

Adoption du système des niveaux : 12 oui / 5 non/ 4 abstentions

Adoption de 2 niveaux : 7 oui / 6 abstentions

Adoption de 3 niveaux : 7 oui

La réflexion se poursuit donc. Les montants seront validés lors du CD de février 2012.

Pierre Braëms suggère de mieux valoriser le brevet de pilote initial et d'imposer son enregistrement de manière plus formelle.

→ La licence groupe jeunes est maintenue.

→ Pour l'UNSS, il serait souhaitable d'avoir un produit qui colle aux dates de l'année scolaire. Cette proposition sera à négocier avec l'assureur.

Listes de webmasters pour alimenter les sites Internet, intervenante Sophie Maurel

Les listes sont opérationnelles pour la direction technique et le secrétariat qui effectuent régulièrement des mises à jour. Toutefois, l'objectif était de trouver des élus susceptibles d'alimenter et/ou de mettre à jour les différents sites de la FFVL au niveau de chaque commission (sachant qu'une formation technique légère serait au préalable dispensée). Le projet n'a pas encore abouti faute de volontaires (hormis l'APL qui a désigné Yves Dupin). Les élus sont à nouveau sollicités.

Attributions des championnats de France

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

21 VOTANTS

Delta : organisé par le CDVL 86 et le club Opal, du 29 juillet au 4 août à Couhé près de Poitiers

20 OUI - 1 ABSTENTION



→ **Championnat de voltige parapente à Annecy**, fin août début septembre : le club Foudailles est sur les rangs mais non affilié à ce jour, ce qui ne permet pas de valider sa candidature. Le club de Roquebrune et celui de Saint-Hilaire sont également candidats mais il se pose le problème des sites de pratique.

→ **Championnat de France parapente Jeunes** : la ligue Basse-Normandie a envoyé une lettre d'intention. Une demande de dossier complet sera adressée à la ligue puis transmis à la commission Compétition parapente.

Ces deux points seront revus lors du comité directeur de février 2012.

VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE

21 VOTANTS

Règlement du championnat de France de cerf-volant acrobatique

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE

21 VOTANTS

Règlement du championnat de France kite « vagues »

OUI À L'UNANIMITÉ avec prise en compte des deux modifications demandées (J. Bouvard et É. Garnier)

POINTS D'INFORMATION

Assurances, intervenant Jean-Claude Bénintende

Jean-Pierre Lame étant absent, Jean-Claude Bénintende fait un bref compte rendu de la réunion qui s'est tenue à Saint-Hilaire. La FFVL souhaite rester à l'UFEGA pour le prochain contrat mais demande qu'un appel d'offres à courtier soit effectué même si ce n'est pas obligatoire. L'objectif est d'être transparent dans les négociations, sans que cela remette en cause la qualité du travail réalisé par Air Courtage. La préparation de l'appel d'offres à assurances est en cours, il devra être prêt en juin 2012 pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Un des choix envisagés est de séparer les activités aériennes des pratiques terrestres en vue de disposer d'un éventail d'assureurs plus important.

Un projet de développement porte sur la mise au point d'un produit multi-activités, englobant par exemple le ski, la voile, le surf, le stand up paddle, etc.

Euromet, intervenant Yves Goueslain

Cette manifestation a été une belle tribune pour le vol libre. Aucun membre du comité directeur n'y a assisté, seuls le président et quelques conseillers techniques y ont participé en tant qu'intervenants. La prochaine édition aura lieu en Slovaquie.



Coupe Icare, intervenant Jean-Claude Bénintende

Cette 38^e édition s'est déroulée dans de bonnes conditions, stand agréable, équipe dynamique. Un nouveau stand sera conçu pour l'édition 2012. À signaler toutefois une présence très irrégulière des bénévoles chargés de l'animation du simulateur delta.

Point sur les affiliations, intervenant Yves Goueslain

Le club des Kouyoudoulous (créé en 1997 mais non affilié jusqu'alors) a demandé son affiliation à la FFVL. Les dirigeants sont tous des ex-membres du club du Lachens qui a demandé sa radiation au printemps dernier.

Le CDVL et la ligue ont émis un avis défavorable à cette demande d'affiliation, trouvant cette demande provocatrice. C'est dans ce contexte conflictuel que la ligue, le CDVL et le club « Les ailes du loup » ont demandé à ce que ce soit le comité directeur et non le bureau directeur qui prenne une décision.

Le comité directeur souhaite donc qu'il soit envisagé de remettre tous les acteurs autour de la table, afin de trouver une solution pérenne et mettre fin à ce conflit local. En attendant, la demande d'affiliation restera en suspens. Le club sera informé de cette décision.

Secrétariat, intervenant Sophie Maurel

À la suite de la démission de Dorothée Derhi affectée au service Licences, un recrutement dont les modalités restent à préciser aura lieu en fin d'année (CDD envisagé).

D'autre part, un stagiaire familial du boomerang sera détaché six mois à la fédération en vue de faciliter l'intégration de cette discipline au sein de la FFVL.

La séance est levée à 16 H 30 et les participants remerciés.

Prochains rendez-vous

-  **Réunion budgets le samedi 14 janvier 2012 à Lyon**
-  **Comité directeur : le samedi 4 février 2012 à Lyon**
-  **Assemblée générale le 24 mars 2012 à Clichy avec l'introduction pour la première fois du système de vote par boîtier électronique**